



PROVINCE de QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION
MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Isidore le 6 juillet 2020 à 20 heures au 671, rang Saint-Régis, Saint-Isidore pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

** DM-07-2020 **

Site concerné :

Lot : 5199802
Adresse projetée : 44, rue Pesant
Zone : H-229

Nature et effet des dérogations mineures demandées :

La demande porte sur l'emplacement d'une thermopompe :

- Permettre une thermopompe à une distance de 0.88 mètre de la ligne de terrain en cour latérale alors que le règlement de zonage 340-2010 stipule que la distance minimale de toute ligne de terrain pour ce type d'appareil est de 2 mètres.

Le Conseil statuera cette demande à l'occasion de la séance ordinaire mentionnée ci-haut. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en envoyant un courriel au urbanisme@municipalite.saint-isidore.qc.ca ou en appelant au 450-454-3919.

Donné à Saint-Isidore ce 22 juin 2020.

Sébastien Carignan-Cervera
Directeur général

CERTIFICAT de PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-Isidore certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, le 22^e jour de juin 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22^e jour de juin 2020
